

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Identité du produit**

Viscerock

**Autres noms**

Cavity Compound/Preservative Powder

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation Prévue**

Composé de cavité / poudre de préservation. Pour usage professionnel seulement.

**Méthode d'application**

Voir la fiche technique

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société**

The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.  
1265 Fewster Drive  
Mississauga ON L4W 1A2

**Secours**

**CHEMTREC (ÉTATS-UNIS)**

(800) 424-9300

**Téléphone No**

(888)226-8832 (CANUTEC)

**Service clientèle: The Dodge Chemical Company  
(Canada) Ltd.**

(800) 263-0862, (905) 625-0311

### 2. Identification des dangers du produit

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4;H302

Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 5;H313

Peut être nocif par contact cutané.

Acute Tox. 4;H332

Nocif par inhalation.

peau Irrit. 3;H316

Provoque une légère irritation cutanée.

yeux Dam. 1;H318

Provoque des lésions oculaires graves.

peau Sens. 1;H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Carc. 2;H351

Susceptible de provoquer le cancer.

STOT SE 1;H370

Risque avéré deffets graves pour les organes. Organes cibles spécifiques

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H313 Peut être nocif par contact cutané.  
H316 Provoque une légère irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H332 Nocif par inhalation.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H370 Risque avéré de effets graves pour les organes.

### **[Prévention]:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

### **[Réponse]:**

P301+312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.  
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.  
P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

### **[Stockage]:**

P405 Garder sous clef.

### **[Disposition]:**

P501 Éliminer les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques
Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1 Synonymes : methanol (as methanol), METHYL ALCOHOL, Methanol	10 - 30	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370 (> 10%)	[1][2][3]
Potassium aluminum sulfate Numéro CAS: 0010043-67-1 Synonymes : Potassium aluminum sulfate	3 - 7	Non Classé	[1]
Paraformaldehyde Numéros CAS: 0030525-89-4 Synonymes : Paraformaldehyde	3 - 7	Flam. Sol. 2;H228 Acute Tox. 4;H302 Acute Tox. 4;H332 peau Irrit. 2;H315 peau Sens. 1;H317 yeux Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335 Carc. 2;H351 Aquatic Acute 3;H402	[1]

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

\* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Généralités</b>	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
<b>Inhalation</b>	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
<b>Yeux</b>	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
<b>Peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
<b>Ingestion</b>	Si le produit chimique est avalé, appeler un médecin ou un centre antipoison Pour plus d'information actuel. L'ingestion est la vie en danger. Ne jamais faire vomir ou faire diluants (lait ou eau) à une personne qui est inconsciente, des convulsions ou qui ne peuvent pas avaler.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Résumé

Aiguë: irritation sévère des tissus ayant été en contact avec le produit (peau, yeux, muqueuses). Somnolence, fatigue, confusion peut être vécue après l'inhalation ou l'ingestion de la matière. Chronique: Le méthanol est éliminé lentement par le corps. Expositions répétées peuvent donc s'accumuler à des niveaux toxiques dans les tissus du corps. Les études animales montrent des expositions à long terme au méthanol dommages les SNC, les reins ou le foie, les troubles de la Peau, et des malformations congénitales. Les symptômes de surexposition par la route de l'exposition: Le méthanol peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou injecté dans peau. Le méthanol peut causer une irritation peau et Yeux ou des dommages. Le méthanol peut être très irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires. Inhalation: L'inhalation de vapeurs de méthanol peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des étourdissements, toux, maux de tête, de la dyspnée, larmoiement, des nausées et des vomissements. L'exposition à des concentrations élevées de cette vapeur de matière peut provoquer une perte de conscience ou la mort. Voies d'entrée principales: Inhalation, contact avec la peau, les yeux, ingestion. Organes cibles: système nerveux central, les yeux, les systèmes circulatoires et respiratoires. Contact avec la peau ou les yeux: Le méthanol est un irritant pour la peau et les yeux. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations, des rougeurs, des larmoiements et des lésions de la cornée temporaire ou la cécité. Absorption par la peau: Le méthanol est absorbé par la peau et peut causer des effets similaires à l'exposition par inhalation. Ingestion: L'ingestion de un à quatre onces de méthanol peut causer des dommages irréversibles au système nerveux, la cécité, voire la mort. Il ne peut être rendu non-toxique. L'aspiration de la matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique.

Traiter de manière symptomatique

#### Inhalation

Nocif par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Peau

Peut-être nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une légère irritation cutanée.

#### Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

**Guide ERG N°** Pas de données disponibles.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répandre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact visuel. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la contamination de l'environnement.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

## 8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	TWA 200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> )
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm
		NIOSH	TWA 200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> ) ST 250 ppm (325 mg/m <sup>3</sup> ) [peau]

0010043-67-1	Potassium aluminum sulfate	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
0030525-89-4	Paraformaldehyde	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

#### Yeux

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

#### Peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.

#### Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

#### Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Odeur	Non déterminé
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	NA
Point de fusion / point de congélation (°C)	NA
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	NA
Point d'éclair	>93C >200F
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	NA
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosion: 7%

Limite supérieure d'explosivité: 73%

Tension de vapeur (Pa)

NA

Densité de vapeur

1

Densité

0.400-0.500

Solubilité dans l'eau

Non mesuré

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)

Non mesuré

Température d'auto-inflammation (°C)

Non mesuré

Température de dégradation (°C)

Non mesuré

Viscosité (cSt)

Non mesuré

% COV

1%

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

La chaleur extrême peut entraîner la décomposition du produit, produisant des fumées âcres et irritantes.

### 10.5. Matières incompatibles

Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydruure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthylzinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Méthanol - (67-56-1)	2,769.00, Rat - Catégorie: 5	17,100.00, Lapin - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles	64,000.00, Rat - Catégorie: NA
Potassium aluminum sulfate - (10043-67-1)	>2,000.00, Rat - Catégorie: NA	>2,000.00, Lapin - Catégorie: NA	pas de données disponibles	5.10, Rat - Catégorie: NA	pas de données disponibles
Paraformaldehyde - (30525-89-4)	592.00, Rat - Catégorie: 4	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	pas de données disponibles	1.10, Rat - Catégorie: 4	pas de données disponibles

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0010043-67-1	Potassium aluminum sulfate	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0030525-89-4	Paraformaldehyde	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë - orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë - cutanée	5	Peut être nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë - inhalation	4	Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	3	Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	2	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	1	Risque avéré deffets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Aiguë: irritation sévère des tissus ayant été en contact avec le produit (peau, yeux, muqueuses). Somnolence, fatigue, confusion peut être vécue après l'inhalation ou l'ingestion de la matière. Chronique: Le méthanol est éliminé lentement par le corps. Expositions répétées peuvent donc s'accumuler à des niveaux toxiques dans les tissus du corps. Les études animales montrent des expositions à long terme au méthanol dommages les SNC, les reins ou le foie, les troubles de la Peau, et des malformations congénitales. Les symptômes de surexposition par la route de l'exposition: Le méthanol peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou injecté dans peau. Le méthanol peut causer une irritation peau et Yeux ou des dommages. Le méthanol peut être très irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires. Inhalation: L'inhalation de vapeurs de méthanol peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des étourdissements, toux, maux de tête, de la dyspnée, larmoiement, des nausées et des vomissements. L'exposition à des concentrations élevées de cette vapeur de matière peut provoquer une perte de conscience ou la mort. Voies d'entrée principales: Inhalation, contact avec la peau, les yeux, ingestion. Organes cibles: système nerveux central, les yeux, les systèmes circulatoires et respiratoires. Contact avec la peau ou les yeux: Le méthanol est un irritant pour la peau et les yeux. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations, des rougeurs, des larmoiements et des lésions de la cornée temporaire ou la cécité. Absorption par la peau: Le méthanol est absorbé par la peau et peut causer des effets similaires à l'exposition par inhalation. Ingestion: L'ingestion de un à quatre onces de méthanol peut causer des dommages irréversibles au système nerveux, la cécité, voire la mort. Il ne peut être rendu non-toxique. L'aspiration de la matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement, mais contient une (des) substance(s) dangereuse(s) pour l'environnement. Voir la section 3 pour plus de détails.

#### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Méthanol - (67-56-1)	15,400.00, <i>Lepomis macrochirus</i>	18,260.00, <i>Daphnia magna</i>	22,000.00 (96 hr), <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
Potassium aluminum sulfate - (10043-67-1)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Paraformaldehyde - (30525-89-4)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit contient des produits chimiques PBT / vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger TMD:</b> Non applicable	<b>IMDG:</b> Non applicable <b>Sous-classe:</b> Non applicable	<b>Classe d'aérien:</b> Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
<b>IMDG</b>	Polluant marin: Non;		
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Pas d'autres informations		

## 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

**Classification SIMDUT** D2A E

**Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :**

Méthanol

Paraformaldehyde

Potassium aluminum sulfate

**Liste extérieure des substances (LES):**

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

## 16. Autres informations

**Date de révision de la** 10/03/2018  
**fiche signalétique**

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H370 Risque avéré de effets graves pour les organes.

H371 Risque présumé de effets graves pour les organes.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de la Dodge Chemical Company Inc. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. La Dodge Chemical Company, Inc. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company, Inc.

Fin de la FISPQ